



NIGER



Le Niger s'inspire de l'expérience acquise et des progrès enregistrés, notamment en matière de vaccination, et se dote d'une nouvelle Politique Nationale de santé



PLAN DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE, 2016-2020

20 672 987 POPULATION TOTALE, (2016)	60 ANS ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE, (2015)	55 \$ DÉPENSE TOTALE DE SANTÉ PAR HABITANT, (2014)	52 % COUVERTURE DU TRAITEMENT ANTITUBERCULEUX, (2016)
55 % DÉPENSES À CHARGE DU PATIENT EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALES DE SANTÉ, (2014)	6 % DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA SANTÉ EN POURCENTAGE DES DÉPENSES PUBLIQUES TOTALES, (2014)	21 % AIDE EXTÉRIEURE POUR LA SANTÉ EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALES DE SANTÉ, (2014)	33 % COUVERTURE DES SOINS PRÉNATALS – AU MINIMUM 4 VISITES, (2012)
3 LITS D'HÔPITAUX POUR 10 000 HABITANTS, (2005)	5 % POPULATION RURALE AYANT ACCÈS À DES INSTALLATIONS SANITAIRES, (2015)	67 % COUVERTURE VACCINALE DTC3 CHEZ LES ENFANTS DE MOINS D'UN AN, (2016)	40 % ACCOUPEMENTS ASSISTÉS PAR UN PERSONNEL MÉDICAL QUALIFIÉ, (2015)

© 2017 Universal Health Coverage Partnership

SOURCE: WHO GHO & WB

PRIORITÉS ACTUELLES

Ces dernières années, le Ministère de la Santé Publique nigérien a entrepris d'importantes réformes visant à améliorer l'efficacité et la performance du système de santé. Parmi les réformes engagées, on notera l'adoption de l'approche sectorielle avec l'élaboration d'une politique sectorielle de santé en 2002. Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre de cette politique, le Niger s'est doté en 2015 d'un nouveau document de Politique sanitaire nationale (2017) et d'un nouveau Plan de développement sanitaire 2017-2021. L'objectif général de ce plan est de « contribuer à la promotion du bien-être social de la population en vue de l'atteinte des ODD liés à la santé et le renforcement de la demande et de l'offre de soins ainsi que de service de qualité pour les populations nigériennes » à travers 6 axes stratégiques, et notamment l'amélioration de la gouvernance et du leadership, et l'accroissement des prestations de soins et services de qualité.

LIEN AVEC LA CSU

Au Niger, le principal défi de la mise en place de la CSU reste la faiblesse du budget alloué à la santé. Aussi, pour mieux adresser la problématique du financement de la santé, le Ministère de la Santé Publique a, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de protection sociale (PNPS 2011) visant la protection des personnes vulnérables et susceptibles de tomber dans un état de vulnérabilité, élaboré une Stratégie nationale de financement pour aller vers la couverture universelle en santé (2012) avec l'appui de l'OMS. Des réflexions ont à la suite été menées au sein d'un comité multisectoriel sur la Protection Sociale mis en place en 2013 par le Ministre de la Santé Publique visant à proposer au gouvernement des options permettant d'opérationnaliser la mise en œuvre de la CSU. Au cours de ses travaux, le Comité de réflexion sur la CUS a principalement mis l'accent sur un des piliers de la CUS, celui de la Couverture du Risque Maladie (CRM).

APPUI OMS À CE JOUR

- Appui à l'élaboration du PDS 2017-2021
- Appui à l'organisation de la revue annuelle 2016
- Appui à l'évaluation conjointe du nouveau PDS (JANS)
- Appui à l'implication de la société civile et du privé dans les actions de santé

Lacune : Faible gouvernance du système de santé

↳ **Recommandation: Révision du compact national**

Lacune : Faible qualité du diagnostic des maladies (non)transmissibles

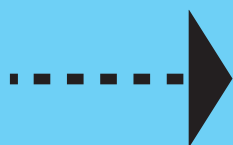
↳ **Recommandation : Renforcement des capacités des prestataires de soins**

Lacune : Réponse incomplète aux urgences sanitaires

↳ **Recommandation : Mise en œuvre effective du Plan Stratégique quinquennal 2016-2020**

Histoires du terrain :

**Mise en œuvre de la
nouvelle Politique
Nationale de Santé
au Niger : une
double mission pour
le Partenariat**



Au Niger, le rôle du Partenariat dans la mise en œuvre de la nouvelle PNS est double : à la fois stratégique et technique. Le rôle stratégique consiste à renforcer la dynamique de dialogue politique multisectoriel et efficace en incluant d'autres secteurs tels que le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi, le secteur privé, les organisations de la Société civile, les partenaires techniques et financiers. Ce dialogue permet de créer les conditions pour mettre en pratique les principes de la santé dans toutes les politiques nationales. Comme l'a démontré l'évaluation de la précédente PNS, le secteur de la santé ne peut agir seul. Le rôle du Partenariat est également technique ; il consiste à appuyer le MSP et ses partenaires dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la PNS. Ceci inclut la planification stratégique (élaboration des plans de développement sanitaire) et opérationnelle (cadres de dépenses sectorielles à moyens termes, plans d'action opérationnels, cadre de suivi et évaluation organisation des revues annuelles sectorielles).



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes